

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE PATOIS COMBIER ET SON ORIGINE¹

Journal de la Société vaudoise d'utilité publique. - Lausanne
N° 53 (septembre 1905), p. 208-215 ; 237-239

Jetez un coup d'œil sur la carte. La Vallée vous paraîtra une porte ouverte du côté de France, pendant qu'elle semble fermée ou du moins difficilement accessible dans sa partie orientale.

Les familles mères de la contrée, à peu d'exception près, seraient venues de France : les Rochat, Capt, Cart et Longchamp des environs de Mouthe, les Aubert de Dijon, les Piguet de Bordeaux, les Mouquin et Dépraz de la Savoie, les Audemars de la Drôme, les Benoît de l'Ardèche. C'est du moins ce que prétendent nos historiens locaux. Je ne sais si ces messieurs ont eu le loisir d'étudier consciencieusement les archives. Il est malheureusement impossible aujourd'hui de vérifier certains de leurs dires, par suite de l'incendie qui consuma au Lieu les documents anciens relatifs à l'histoire de notre vallon.

On serait en droit de s'attendre à ce que le patois combier présentât de nombreuses affinités avec certains dialectes français, surtout franc-comtois. Or ce n'est absolument pas le cas.

Le passage avec chute de l'*r* de *rt* à *tch* (sorte : *souaitcha* ; morte *mouaitchâ*), de *rd* à *dj* (corde : *houaidjă* ; garde : *vouaidjă*) ; les contractions bizarres comme *gallina*, *dœurnă* ; *auricula*, *érye* ; les expressions caractéristiques de nos voisins du Doubs et du Jura, *tou de pé li*, seul ; *adjoudi*, aujourd'hui ; *te fā gāti*, fais attention ! sont inconnus à La Vallée. Notre patois se rattache par contre dans ses grandes lignes aux parlers vaudois du pied du Jura, tout en présentant nombre de caractères propres qui lui donnent un cachet bien à lui, par exemple la suppression

¹ Mémoire lu à l'assemblée générale de la Société vaudoise d'utilité publique, au Pont, le 4 septembre 1905, par M. A. PIGUET, professeur.

du pronom personnel de la première personne du singulier, sauf dans les phrases interrogatives (*tsantou* : je chante, mais *tsantouyou ?* : chanté-je ?)

Comment expliquer cette anomalie apparente ?

Bon nombre de familles établies chez nous du douzième au dix-huitième siècle ont disparu dès lors de la contrée. La plupart, venues de la plaine vaudoise, y sont retournées après un séjour plus ou moins long à la montagne. C'étaient des Liardet, Matthey, Bastard, Martin, Perrod, Pittet, Meister, etc. On peut raisonnablement admettre que dans les premiers siècles de la colonisation, l'élément français était en minorité ou que les colons de cette nationalité ne montèrent à La Vallée qu'après avoir résidé dans d'autres parties de la Suisse romande et abandonné leur idiome primitif. Les pionniers vaudois réussirent donc, grâce à leur nombre, à implanter solidement leur parler au sein de nos montagnes.

Quant à croire que plus tard les patois du pied du Jura aient pu exercer une influence considérable sur le parler combier, au point de supplanter complètement un patois plus ancien de souche française, il ne faut pas y songer. Sous les régimes savoyards et bernois, les relations de la montagne avec la plaine se réduisirent forcément à peu de choses. Les habitants de La Vallée, vivant exclusivement de laitage, de pain noir et de viande, tissant eux-mêmes leurs étoffes grossières, se passaient d'articles venus du dehors. En ces temps de vie patriarcale, combien de Combiens n'avaient jamais mis les pieds hors de leur vallon !

Il est probable que notre patois se développa logiquement, sans brusques sauts ni secousses, jusqu'au moment où le français littéraire, après une longue lutte, réussit à le terrasser. A part les attaques sans cesse renouvelées du français, il n'a pas dû subir d'influences profondes.

Le chemin suivi par les colons venant de la plaine fut évidemment le Mollendruz-Pétrafélix. La chaîne, qui s'abaisse en cet endroit à 1180 m, pouvait être franchie avec une facilité relative au moyen d'un mauvais sentier.

L'élément français sut également profiter de la topographie du pays et traversa le mont Risoud de Mouthe aux Charbonnières. Le point culminant de la route actuelle ne dépasse guère 1200 m, pendant que plus à l'ouest on arrive à 1400.

Mais, dira-t-on, pourquoi la voie naturelle de la colonisation, celle qui descend gentiment du lac des Rousses au lac de Joux en suivant les gracieux méandres de l'Orbe, fut-elle négligée ?

A cette époque reculée, toute la partie occidentale du district actuel de La Vallée était recouverte de forêts vierges presque impénétrables, les hautes joux, contre lesquelles vint buter la poussée de l'expansion française, qui se vit arrêtée dans son élan. Les hautes joux servirent ainsi de tampon. Dans la partie orientale (suisse), la colonisation vint du Pays de Vaud ; dans la partie occidentale (française), elle fut faite par les populations françaises des contrées voisines et sous les auspices du couvent de Saint-Claude. Pendant longtemps il n'y eut presque aucun contact entre Combiens du bord du lac de Joux et Combiens des bords du lac des Rousses. Plus tard, sous le gouvernement de Berne, la question religieuse rendit impossible toute relation d'amitié. C'est ainsi que s'explique la différence frappante qu'on rencontre, tant du point de vue physique que linguistique entre les habitants des portions suisse et française de la vallée de Joux. La civilisation y rayonna en sens opposé.

Notre patois n'est pas un, ainsi que divers philologues ont eu l'air de le supposer. Il convient de le diviser en deux groupes principaux : ceux de L'Abbaye et du Lieu.

L'Abbaye doit son existence au couvent des Prémontrés, appelé *Domus Dei* ou abbaye du Lac, fondé en 1126 par Saint Norbert. Le monastère devint puissant grâce à des concessions et donations diverses. Ils possédaient d'importants domaines sur le versant méridional du Jura, voire même des vignes non loin du Léman. Les moines s'ingénierent à attirer les colons et peu à peu, granges et prés remplacèrent les sombres forêts. Sous la protection immédiate du couvent furent fondés les villages de Bussy, Mont-la-Ville et La Coudre. Les habitants de ces localités étaient, cela se conçoit, en relations journalières avec le monastère. Ils venaient sans doute faire certains travaux à la montagne, puis redescendaient cultiver leurs propres champs. Il en résulta un va-et-vient continu entre L'Abbaye et le pied du Mollendruz. Rien donc d'étonnant si le patois de L'Abbaye se rattache à celui du reste du canton par un trait capital : le traitement de *jod + a* et d'*e* bref. La diphtongue *ié* ensuite du recul de l'accent tonique passe à *i*.

Le groupe du Lieu (communes du Lieu et du Chenit), fait bande à part ; le recul de l'accent lui est inconnu. Comparez *mercatu* : *mertsī* (Ab.), *merché* (L), *bassiare* : *bāssi* et *bātché*, *pede* : *pī* et *pyé*.

Remarquez en outre que les dentales *ts*, *dz*, *s* de L'Abbaye et du reste du canton sont remplacées dans le groupe du Lieu par les palatales correspondantes : *tch* ; *ch*, *dj*.

On s'attendrait à une ressemblance plus complète entre le patois de L'Abbaye et celui des villages qui en dépendaient jadis ; *o bref* devient *ao*, *aou* à la plaine, aboutissant au même résultat que l'*o long* ; *o bref* = *eu* à L'Abbaye comme du reste dans tout le district. Il est probable que le dialecte de La Coudre, Mont-la-Ville, etc. aura subi fortement l'influence de ses voisins du bassin de la Venoge. En pays de plaine, les nuances, les contrastes d'une localité à l'autre sont généralement moins marqués qu'à la montagne. La facilité des communications en est cause.

L'Abbaye et Le Lieu, centres concurrents se séparèrent définitivement en 1570 formant deux communautés indépendantes. L'une et l'autre se mirent à défricher le fond de la vallée et s'avancèrent vers l'ouest. Mais pendant que L'Abbaye parvenait à peine à occuper la rive droite du lac, les gens du Lieu, pénétrant au cœur même des hautes joux colonisèrent Le Chenit dont toutes les familles mères sans exception sont originaires du Lieu. Les habitants du Chenit construisirent une église en 1612, puis se séparèrent du Lieu en 1646, formant ainsi la troisième communauté de La Vallée.

Dans de telles conditions, le patois du Chenit ne saurait être que le fils légitime de celui du Lieu, avec lequel il se confondait à l'origine. Il doit nécessairement participer au maintien de l'accent su l'é dans la diphtongue *ié*.

Le dialecte de la commune de L'Abbaye présente des diversités notables d'un hameau à l'autre. Il comprend trois variétés : celle du Pont, de L'Abbaye et des Bioux. Je ne puis entrer dans les détails et m'en tiens, dans la nomenclature qui va suivre à des données générales.

Variété du Pont

Les suffixes *ariu*, *aria* donnent *yé*, *yére* (*in*, *inre* avec nasalisation illégitime dans le reste du district), *panariu* = *panyé*, *panaria* = *panyére*. Les formes *fü* (*focu*), *lyü* = (*locu*) trahissent une infiltration du patois vallorbier.

Variété de L'Abbaye

a bref et *e long entravés plus nasale* aboutissent à = *in*, ainsi qu'aux Bioux ; partout ailleurs *ain* : *vendere vindrè* et *vaindrè* ; *rendere* = *rindrè* et *raindrè*, *linga linga* et *lainga*.

Dans un petit nombre de mots *o bref entravé plus l* et *o long entravé plus l* = *ü*, comme au pied du Jura : *collocat* = *kyütsè*, *ascultat* = *èkyütè*, *pulvere* = *püdra*, *pulsa* = *püsa*, *multone* = *müton*. Quelques uns

ont passé de là dans le patois du Lieu. Dans tous les cas en question, Le Chenit présente la forme *aou*.

Variété des Bioux

Yod + a et *e bref* = *i* et *yî*. Les Bioux ne connaissent donc pas le recul de l'accent, ainsi que le prouve le consonantisme, et se rattachent à cet égard au groupe du Lieu : *mercato* = *mertchî*, *maducare* = *medjî*, *bassiare* = *bächî*, *tirare* = *teryî*, *pede* = *pyî*, *petra* = *pyîra*.

A l'époque du défrichement des Bioux¹, la diphtongue existait probablement partout. Plus tard seulement le second élément vocalique disparut à L'Abbaye et dans le reste du canton ; seul le groupe du Lieu le conserva.

Les Bioux connaissent deux formes tirées du latin *oculu* : *oue* comme au Chenit et au Lieu et *je*, forme importée de la plaine et seule en usage à L'Abbaye et au Pont.

Comme son congénère de L'Abbaye, le patois du Lieu n'est pas uniforme. Il comprend deux variétés : celle du Lieu (soit Combenoire, Fontaine-aux-Allemands, Lieu et Séchey) et celle des Charbonnières qui s'en différencie sensiblement.

[p. 237-239]

Variété du Lieu

Caractérisé par le passage de l'*e long* à *ê* (*tectu* = *tê*, *videre* = *vêrê*, *bibere* = *bêrê*) ; d'*o bref* à *ö* (*ovu* = *ö*, *bove* = *bö*, *novu* = *nö*) ; d'*ö* à *on*, fait commun à toute la commune, avec nasalisation illégitime (*cubitu* = *kondou*, *pollice* = *pondzou*, *meliore* = *mèhyon*).

Variété des Charbonnières

e long y devient *ā* grâce à la chute de l'*i* final de la diphtongue *ai* (*tectu* = *tā*, *videre* = *vārê*, *bibere* = *bārê*) ; *o bref* = *ün* avec nasalisation illégitime (*ovu* = *ün*, *bove* = *bün*, *novu* = *nün*).

Nombre de points communs avec Vallorbe et surtout Mouthe (Doubs) prouvent que, à l'époque récente où les maisons foraines s'avançaient de part et d'autre tout près de la frontière, les relations durent être fréquentes. Le domaine de *a entravé + r* = *ê* (*terra* = *têra*, *parte* = *pê*, *altare* = *ôtê*) s'étend de Mouthe à Vallorbe. Il en est de même

¹ Vers 1570, nous apprend L. REYMOND (*NVJ* 1864, 39-41 ; 1887, 73).

de certaines formes anormales : *swindzou* pour *sindzou*, *tale* = *té, tlla* ; *bédou* au lieu de *tyédou* (tepidu) n'est connu qu'à La Vallée et à Mouthe.

Occupons-nous finalement du patois du Chenit.

On peut le considérer comme uniforme dans tout le territoire communal, qui comprend pourtant plus de la moitié du district et des trois cinquièmes de ses habitants. Il est impossible de tenir compte, cela va sans dire, des nuances infinitésimales qui existent de sujet à sujet. On ne trouvera jamais deux personnes qui articulent exactement de la même façon, qu'il s'agisse d'une langue littéraire ou du plus humble des dialectes.

Variété du Chenit

Maintien de la diphtongue dans le maintien d'*e long* = *ai* (*tectu* = *tai*, *videre* = *vairè*, *bibere* = *bairè*), *e long* + consonne caduque, + voyelle = *aiyă* ; Lieu *ëyă* ; Charbonnières, Pont, Abbaye *ëyă* (avec *e* bref) : *seta* = *saiyă, sēa, sēyă* ; *video* = *vaiyou, vëyou, vëyou*.

Comment s'expliquer s'explique l'uniformité frappante du patois du Chenit en regard des divergences qu'on rencontre dans les autres communes ?

Voici quelques faits, qui, à côté de bien d'autres qui m'échappent, ont contribué à établir l'état de choses en question.

Dès 1719, la commune du Lieu fut divisée en cinq hameaux : Combenoire, Fontaine-aux-Allemands, Lieu, Séchey et Charbonnières ayant chacun pâturages, Bourse des pauvres et administration particulière. Même fractionnement à L'Abbaye en 1773 avec trois hameaux : Pont, Abbaye et Bioux. Chaque groupement vola dès lors de ses propres ailes, les relations avec le chef-lieu se trouvant considérablement réduites. Rien d'étonnant si en deux siècles pour Le Lieu, en 130 ans pour L'Abbaye, les patois des hameaux se sont passablement modifiés. Il est cependant probable que des différences existaient déjà avant la scission.

Malgré les rivalités entre centres principaux, pas de schisme au Chenit avant ces dernières années, où le Sentier et L'Orient se constituèrent en fractions de commune. Jusqu'en 1834 une seule église réunissait les fidèles : celle du Sentier. Il y avait un culte le matin, l'autre l'après-midi. Entre les deux services, le temps se passait gaiement, très souvent à l'hôtel de ville. Les provisions déballées, on s'abattait en bande, devisant (en patois naturellement) des faits du jour, des affaires de famille. Ces

réunions du dimanche, où affluaient les habitants des divers hameaux, de l'Ecofferie eux Carroz, contribuèrent à donner au patois de la commune l'unité qui le caractérise.

Pendant longtemps, le Chenit fut un véritable cul-de-sac. Il n'eut guère de relations avec ses voisins de France, j'en ai expliqué plu haut la raison. Vers le sud, on frayait peu avec Gimel ou Bière ensuite de l'élévation de la chaîne (1450 m au Marchairuz). Seules les communications avec les autres communes du district se faisaient sans entraves. Le patois du Chenit fut en conséquence beaucoup moins soumis aux influences du dehors que ceux de L'Abbaye, du Pont et des Charbonnières. Ces villages entretenaient des rapports avec Mont-la-Ville, Vaulion, Romainmôtier, Vallorbe et Mouthe. Leur patois, nous l'avons vu, se sont ressentis de ce contact.

A. FIGUET

